



**SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE LA MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction interrégionale de la mer
Sud-Atlantique**

**Lycée Maritime de Ciboure
ZIBURUKO ITSAS LIZEOA**

Ciboure, le 5 juillet 2023

Affaire suivie par : Marlène LAROYE
Tél. : 05 59 47 34 01
Courriel : lpm-ciboure@developpement-durable.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Une bourse de lycée peut vous être accordée pour l'année scolaire 2023-2024 où en cas de changement de situation familiale et/ou financière.

Son montant sera calculé en fonction de vos ressources et de vos charges.

Un simulateur de bourse vous permet de vérifier si votre situation est susceptible d'ouvrir un droit à bourse à l'adresse suivante : <http://bourses-calculateur.education.gouv.fr/Lycees.php>.

Si tel est le cas, vous trouverez dans les prochains jours sur le site internet du lycée www.lycee-maritime-ciboure.fr un imprimé de demande de bourse à compléter et à nous renvoyer accompagné des pièces justificatives demandées ou à nous transmettre le jour de la rentrée. Il vous sera également possible de rencontrer l'assistante sociale du service social des gens de mer le jour de la rentrée.

Le dossier de demande de bourse devra être constitué avant le 1^{er} octobre 2023.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération.

Le directeur du lycée maritime
Jean BOURDAA